

Présents : Rachel Hoekendijk, Justine Lottin, Mégane Mathieu, Benoît Nicaise, Éric Stevens, Benjamin Anciaux, Deborah Alves et Fabrice Wauthy.

Invité : Thomas Delclite

ORDRE DU JOUR

L'ODJ est approuvé.

BETA LARP 2018

Rappel de l'affaire par Benjamin.

Thomas demande si nous avons eu des nouvelles concernant les Conquérants de la Lumière. La réponse est négative.

Éric a eu contact avec un avocat qui lui a expliqué qu'un dépôt de plainte coûte environ 250€. De plus, la procédure sera longue (3-4 ans) et ce sera à BE Larp d'avancer tous les frais. De plus, il n'est pas certain que les billets d'avion nous seront remboursés si l'affaire passe devant un juge. Le CA s'accorde sur l'inutilité d'organiser des poursuites judiciaires pour cette affaire.

Il y a cependant eu malversation et Éric suggère d'envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception aux Conquérants de la Lumière, à Steeve Lhomme, Benjamin Longré et Antoine Oria pour signaler l'exclusion de ces personnes. Benoît précise que ce n'est que à l'association des Conquérants de la Lumière que le courrier doit être adressé et non à des personnes physiques. C'est avec les Conquérants de la Lumière que BE Larp a traité et c'est avec cette ASBL que nous avons le différent. Le CA approuve cette remarque.

Benoît propose de modifier le cahier des charges de l'événement pour éviter dans le futur une pareille mésentente. Selon Thomas, il n'y a pas de mésentente de la part des Conquérants de la Lumière car leur réaction aurait été différente. BE Larp a eu affaire à des gens de mauvaise foi.

Justine précise que le courrier envoyé doit être ferme mais pas sec ou injurieux. Il ne sert à rien d'alimenter les accusations de totalitarisme que certaines associations nous reprochent. Benoît précise bien qu'il n'avait pas l'intention d'être grossier mais bien ferme car plusieurs courriers délicats ont déjà été envoyés et qu'aucun d'eux n'a jamais trouvé de réponse.

PA : Benoît enverra un mail un peu plus sec et un envoi recommandé avec accusé de réception. Si nous n'avons pas de réponse, on revient vers l'AG et on leur explique quoi. On envoie des copies à tous pour être certain.e.s (on envoie bien à une personne morale pas une personne physique).

Thomas Delclite quitte la réunion.

ACCUEIL DES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS

Benjamin remercie le bureau de sa présence et expose les différentes techniques utilisées habituellement par les précédentes équipes :

- Travail par projet ;
- Soutien des permanent.e.s ;

- Méthode de communication ;

Fabrice expose ensuite les différents outils mis à disposition du CA pour l'aider dans ses missions :

- Adresse mail sur le modèle p.nom@larp.be ;
- Trello ;
- Slack ;
- Cloud (volet administration)

Benoît fait part de son envie d'un outil visuel marquant la temporalité à long terme. Il trouverait intéressant de développer un diagramme de Gantt ou un équivalent pour noter tous les projets. Les permanent.e.s entendent sa demande et y travaillent.

PA : Les permanent.e.s développeront une adresse mail pour les administrateur.rice.s, créeront un tableau dans le trello pour les tâches des admins et rajouteront tout le monde dans le Slack.

Le CA aimerait aussi déterminer les dates des prochaines réunions en fin de chaque séance.

VALIDATION DU PV DE LA RÉUNION DU 21/01/18

Benjamin présente le PV et le CA le valide.

PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS PROJETS

Benjamin présente les différents projets en cours. Les administrateur.rice.s se les répartissent et notent leur centre d'intérêt. Benjamin rappelle que le rôle d'un.e référent.e est bien d'administrer le projet et non de le porter seul.e sur ses épaules.

Concernant l'assurance, Rachel note que Ragnarok ne compte pas s'assurer cette année-ci car ils ont trouvé une autre assurance plus complète. Les permanent.e.s se renseignent actuellement pour revoir les assurances auprès d'un courtier.

PA : Les permanent.e.s rempliront le document *ad hoc* et l'enverront complété au CA.

TRAVAIL DES PERMANENTS

Benjamin présente le travail des permanent.e.s pour le mois de janvier. Il est demandé de modifier le point concernant la communication de BEta Larp, Deborah n'ayant pas pu appliquer son plan de communication.

ETAT DES LIEUX FINANCIERS AU 31 JANVIER

Benjamin présente l'état des comptes au 31 janvier.

CELLULE INTERNATIONALE

Benoit présente le projet de cellule internationale approuvé par le précédent CA. Il s'agit de permettre à des groupes de participant.e.s d'assister à des activités de type BEta Larp à l'étranger en échange d'une production (texte, conférence, vidéo, etc.) BE Larp prendrait à sa charge une partie des frais (max. 70€ par personne).

A la base, ce projet prévoyait aussi de pouvoir envoyer des joueurs et joueuses dans des GN étrangers mais actuellement, ce n'est plus la priorité.

Le CA valide ce projet.

BETA LARP 2019

Sur base des BEta Larp vécus en 2018 et 2017, Éric propose que ce soit les permanent.e.s qui chapeautent cet événement un peu comme le festival du huis-clos afin que les problèmes rencontrés ne se représentent plus. Cela permettra aussi aux permanent.e.s de ne plus devoir ramasser les pots cassés et d'envisager sereinement la suite de cet événement.

Fabrice explique que la philosophie de BEta Larp a changé en 2016 en revenant du KP. Il a voulu imprégner BEta Larp des valeurs de ce type d'événement pour y reproduire le microcosme expérimental rencontré. Il fut difficile d'expliquer cela aux organisateurs et organisatrices et le BEta Guide fut rédigé dans ce but. Malheureusement, ce document n'a jamais été utilisé par les équipes orga depuis lors.

Mégane, Rachel et Justine précisent que, selon elles, ce n'est pas aux permanent.e.s d'organiser BEta Larp, cela représentera une trop grosse tranche de travail pour eux et elle. Éric précise bien que sa demande ne concernait que l'organisation générale de l'événement et qu'il faudra bien entendu faire appel à des bénévoles pour les aider. De même, ce n'est pas à eux et elles de faire des conférences mais plutôt de gérer l'aspect organisationnel de l'événement en déterminant le lieu par exemple.

Les permanent.e.s rajoutent qu'il.elle.s aimeraient plutôt développer un cadre et des outils de travail afin de permettre à des bénévoles de s'occuper de l'événement. Un peu comme il.elle.s le font pour AVATAR. Les permanent.e.s insistent sur le côté transmission des précédents opus de l'événement qui devrait être intégré comme bonne pratique.

Justine aimerait que les membres puissent être intégrés à cela. Il faut pouvoir mettre en valeur leur investissement. Rachel propose de contacter tous les membres pour leur proposer d'envoyer l'une ou l'autre personne motivée par le projet. Cela sera moins contraignant pour les associations qui ne devront pas mobiliser toute leur force et permettra de créer du réseautage en faisant rencontrer des bénévoles motivé.e.s de plusieurs associations différentes. Mégane approuve en notant que cela permettra à BEta Larp de devenir un projet centralisateur et fédérateur.

Justine aimerait que l'équipe des bénévoles puisse choisir une personne de référence qui serait le lien avec le CA et les permanent.e.s. Cette personne pourra devenir leader du groupe en cas de conflit organisationnel.

Rachel note son intérêt pour ce projet et voudrait le rejoindre.

DP : Les permanent.e.s chapeauteront l'événement mais ne mettront pas de côté les bénévoles et les associations membres. Ils fourniront un cadre de travail pour les intéressé.e.s.

BWAT

Benjamin expose la demande de la BWAT d'obtenir une charte graphique pour développer leur projet. Cela n'est pas indispensable mais ce serait un moyen de montrer notre soutien à des volontaires actifs et de valoriser leur projet.

Justine explique qu'ils n'ont pas besoin d'une nouvelle charte graphique mais une adaptation de celle de BE Larp.

Le CA s'accorde pour leur attribuer un budget de 200€.

EDIT : La demande émanait de la cellule d'escrime ludique et non de la BWAT. Le CA désire renégocier ce point car les enjeux sont différents pour cette cellule.

BUREAU DES PERMANENTS

Fabrice demande l'aval du CA pour acheter un nouvel ordinateur pour Deborah. Cela représente un investissement d'un millier d'euros amortissable sur trois ans. Le CA donne son accord.

Les permanent.e.s demandent également l'aval du CA pour louer un bureau au Mundo à Namur. Cela permettra à l'équipe de travailler dans de meilleures conditions et les prix restent dans la fourchette validée par l'AG. Le CA donne son accord.

Le CA confirme que les permanent.e.s peuvent engager des dépenses sans accord du CA pour des montants inférieurs à 500€.

DIVERS

MANU AVATAR

Emmanuel Ghigny signale que pour des raisons professionnelles, il pourrait ne pas être présent à AVATAR à moins que BE Larp ne puisse lui offrir une compensation s'il doit refuser des contrats pour la période d'AVATAR. Il a bien précisé que cela ne concernerait que la partie logistique/montage/démontage mais que toute son implication en tant qu'arbitre resterait purement bénévole. Le montant demandé serait de 300€ par jour TTC.

Actant l'importance de l'implication de Manu dans le projet AVATAR, le CA donne son accord dans les conditions suivantes :

- Emmanuel Ghigny passerait au statut de tiers rémunéré et devra fournir une facture pour la comptabilité de BE Larp ;
- Cette dépense s'impactera dans le budget AVATAR.

DISCUSSION AVEC UN NON-MEMBRE DE LA FEDERATION

Justine a eu l'occasion de discuter avec un non-membre sur facebook concernant BEta Larp 2018 et trouve que la conversation fut intéressante. Elle explique qu'il voit l'exclusion des Conquérants de la Lumière comme une mise à l'écart d'opposants ayant simplement des idées différentes des autres. Elle a essayé d'expliquer la situation selon le point de vue de BE Larp et compte poursuivre la discussion.

Le CA lui conseille de choisir ses interlocuteur.rice.s et de ne pas perdre son temps si elle voit que des personnes n'ont pas envie de comprendre ni de discuter (sans que ce soit le cas pour celui-ci). Justine précise que cette discussion a déjà eu des répercussions positives.

Rachel se demande s'il ne serait pas intéressant d'expliquer publiquement toute l'affaire mais le CA ne pense pas que cela servirait à grand-chose (tout au plus à alimenter un débat stérile). Le PV de l'AG devrait cependant expliquer l'affaire et sera, lui, publique.

MISE AU VERT

Point reporté au prochain CA.

Pour la note,
Benjamin Anciaux et Deborah Alves